

## Appel à candidatures pour le Conseil d'administration de l'AMC

**Le mandat de 3 ans débute en novembre 2020**

Les candidatures sont acceptées pour trois postes à pourvoir : pour 2 membres *institutionnels* et pour 1 membre *individuel*.

- Chaque année, le [conseil d'administration](#) élabore un appel à candidatures pour les postes de membre du conseil qui seront pourvus par élection au cours de l'AGA de cette année-là.
- Seuls les membres de l'Association peuvent être nommés au conseil d'administration.
- Les lignes directrices et la description du rôle du conseil d'administration et de ses membres se trouvent dans les [règlements de l'association](#).
- Les nouveaux membres du conseil d'administration prendront leurs fonctions le samedi 16 novembre à la retraite du conseil. Les candidats doivent être prêts à rester pour la retraite d'une journée.
- L'élection sera déterminée par un vote de l'ensemble des membres le jeudi 19 novembre 2020 lors de l'AGA virtuelle.

**Date limite pour les dépôts de candidature : jeudi 15 octobre à 16h00 HNA**

Afin d'avoir un bassin de candidats qualifiés, nous vous recommandons d'examiner, avant de soumettre une candidature, les rôles et les responsabilités du conseil d'administration et ses lignes directrices en ce qui concerne les principaux objectifs et compétences pour chaque poste.  
Veuillez communiquer avec le candidat et obtenir son consentement avant d'envoyer votre candidature.

Envoyez le nom, les coordonnées et la biographie de votre candidat à  
[secretariat@caribbeanmuseums.com](mailto:secretariat@caribbeanmuseums.com)  
avec en objet la mention « Candidature au conseil d'administration de l'AMC »